



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 8 juin 2023

*Procès-verbal de la cent-cinquantième rencontre du conseil d'administration
du COBARIC qui s'est tenue le 8 juin 2023, en mode hybride.*

Les membres votants suivants étaient présents :

*Mme Chantal Bouchard
M. Serge Côté
M. Pierre Dumas
M. Harold Guay
M. Gilles Paquet
Mme Danièle Provencher*

*M. Jean Cliche
M. Denis Dion
M. Sylvain Denoual
Mme Jenny Lehoux
M. Luc Proulx
M. Daniel Samson*

Les membres votants suivants étaient absents :

*M. Robert Mercier
M. Daniel Giguère
M. Jocelyn Vallières
M. Gérald Grenier
M. François Veilleux*

*M. Éric Cliche
M. Olivier Dumais
M. Jean-Marc Doyon
M. Jonathan Lasnier*

Étaient également présentes : Madame Francine Paradis, comptable et
Madame Véronique Brochu, directrice générale.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18h50 en présence de 12 administrateurs. Le
quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de
convocation.

Résolution CA150/08062023/001

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 20 avril 2023 (doc. 3)

Résolution CA150/08062023/002

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER le compte-rendu de la 149^e rencontre du conseil
d'administration qui a eu lieu le 20 avril 2023.*



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Résolution CA150/08062023/003

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER Madame Véronique Brochu au poste de présidente
d'assemblée et Madame Francine Paradis au poste de secrétaire
d'assemblée.*

5. Élection des officiers

Les officiers sortants composant le comité exécutif sont :

Président par intérim et 1^{er} vice-président : M. Luc Proulx
2^e vice-président : M. Daniel Samson
Secrétaire-trésorier : M. Olivier Dumais
Administrateur: Mme Jenny Lehoux

On procède à la mise en candidature des officiers.

5.1 Président

M. Luc Proulx est proposé par M. Pierre Dumas, appuyé par M. Denis Dion.

Aucune autre candidature à titre de Président n'a été soumise.

M. Luc Proulx accepte sa nomination et est élu à titre de Président.

5.2 1^{er} vice-président

M. Daniel Samson est proposé par M. Luc Proulx, appuyé par M. Pierre Dumas.

Aucune autre candidature à titre de 1^{er} vice-président n'a été soumise.

M. Daniel Samson accepte sa nomination et est élu à titre de premier vice-président.

5.3 2^e vice-président

M. Pierre Dumas est proposé par M. Daniel Samson, appuyé par Mme Danièle Provencher.

M. Dumas refuse le poste.

Mme Jenny Lehoux est proposée par M. Pierre Dumas, appuyé par M. Luc Proulx.

Aucune autre candidature à titre de 2^e vice-président n'a été soumise.

Mme Lehoux accepte sa nomination et est élue à titre de deuxième vice-présidente.

5.4 Secrétaire-trésorier

M. Olivier Dumais est proposé par M. Daniel Samson, appuyé par Mme Jenny Lehoux.

Aucune autre candidature à titre de secrétaire-trésorier n'a été soumise.

En l'absence de M. Dumais, on lui demandera s'il accepte sa nomination.

5.5 Administrateur au sein du comité exécutif

M. Sylvain Denoual est proposé par M. Denis Dion, appuyé par M. Luc Proulx.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

M. Denoual refuse le titre d'administrateur.

M. Jean Cliche est proposé par M. Denis Dion, appuyé par M. Luc Proulx.

Aucune autre candidature à titre d'administrateur n'a été soumise.

M. Jean Cliche accepte sa nomination et est élu à titre d'administrateur.

Résolution CA150/08062023/004

*Il est proposé par Madame Chantal Bouchard
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité*

DE FERMER l'élection des officiers.

6. Varia

6.1 Comité aviseur

Un comité aviseur est formé pour supporter la direction au niveau financier. Ce dernier est composé de M. Denis Dion, M. Harold Guay et M. Luc Proulx. M. Harold Guay est nommé président de ce comité. Le comité aviseur se rapporte donc au comité exécutif et pourra s'adresser au conseil d'administration sous recommandation du comité exécutif.

On demandera aussi à Mme Marylène Guay d'assister à la première rencontre pour une marche à suivre des finances si nécessaire.

6.2 Autorisation de dépôt et signature d'une demande d'aide financière auprès de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le projet « Corvée Chaudière ».

Résolution CA150/08062023/006

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

D'AUTORISER Mme Véronique Brochu à déposer une demande d'aide financière de 12 261\$ auprès de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans le cadre de l'appel de projets pour la Politique de soutien aux projets structurants 2021 pour améliorer les milieux de vie. Le projet « Corvée Chaudière » est prévu dans les municipalités de Vallée-Jonction et Saint-Lambert-de-Lauzon.

Que le conseil s'engage à supporter l'écart entre les coûts des travaux et l'aide financière accordée pour le projet ainsi que les sommes reçues des partenaires financiers, s'il y a lieu.

Que Mme Véronique Brochu soit autorisée à signer le protocole d'entente à intervenir avec la MRC de La Nouvelle-Beauce.

6.3 Autorisation à la signature d'une entente avec la Ville de Lévis pour un projet sur le ruisseau Cantin

Résolution CA150/08062023/007

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité*

D'AUTORISER Mme Véronique Brochu à signer l'entente relative à l'octroi d'une aide financière via le Programme de soutien aux initiatives des organismes en environnement de la Ville de Lévis pour le projet « Échantillonnage de macroinvertébrés benthiques sur le ruisseau Cantin 2023-2025 ».



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

6.4 Calendrier des rencontres 2023-2024

Résolution CA150/08062023/008

*Il est proposé par Monsieur Sylvain Denoual
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

D'ACCEPTER le calendrier des rencontres 2023-2024 tel que présenté.

6.5 MRC des Etchemins

Résolution CA150/08062023/009

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

*D'EFFECTUER un suivi avec la direction générale de la MRC des Etchemins
concernant la lettre transmise à l'attention du préfet et des maires de la MRC
afin d'avoir un délégué de la MRC des Etchemins au sein du conseil
d'administration du COBARIC.*

*Qu'une lettre supplémentaire adressée à chacun des maires et en copie
conforme à la direction générale et au préfet de la MRC des Etchemins
pourra être transmise.*

6.6 Voie de contournement

*Certains membres demeurent inquiets des impacts sur la qualité de l'eau de
la rivière Chaudière concernant ce projet.*

Résolution CA150/08062023/010

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

*DE PERMETTRE au président et à la direction générale d'obtenir plus
d'informations dans ce dossier.*

*Que les membres inquiets dans ce dossier, de même que le président et la
direction générale puisse se rencontrer pour en discuter.*

*Que le comité exécutif ne peut prendre position dans ce dossier sans l'accord
préalable du conseil d'administration du COBARIC.*

7. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h36.

Résolution CA150/08062023/011

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
Président

Mme Véronique Brochu
Directrice générale